


CENTRE HOSPITALIER ANDREE ROSEMON		
REFERENCE : <b>UF3700/07.b</b>	TITRE : <b>INSULINOTHERAPIE IVSE EN REANIMATION</b>	
Document organisationnel : <input type="checkbox"/> Document opérationnel : <input checked="" type="checkbox"/>	SECTEUR EMETTEUR :  <b>REANIMATION POLYVALENTE</b>	Page : 1/2 Date d'émission : 22/02/2016 Date de révision : 06/04/2022
<b>Rédaction :</b> Nom : Dr HOUCKE S. Fonction : médecin	<b>Vérification :</b> Nom : M THIBAULT A. Fonction : IDE	<b>Vérification :</b> Nom : Fonction :
<b>Approbation :</b> Nom : Pr KALLEL H. Fonction : Chef de service de réanimation	<b>Approbation :</b> Nom : Mme ROUFOSSE Fonction : Cadre réanimation	<b>Approbation :</b> Nom : Fonction :
<b>Ont collaboré à la rédaction :</b>		<b>Visa qualité :</b>
<b>Domaine d'application :</b>		
<b>Attention, seule la version numérique de ce document fait foi</b>		



## I - OBJET

L'objectif de ce protocole est d'homogénéiser les pratiques médicales et non médicales, d'assurer une surveillance optimale des patients sous insulinothérapie IVSE pour garantir un contrôle glycémique en toute sécurité.

L'hyperglycémie en réanimation augmente le risque d'infection, la morbi-mortalité et la durée de séjour en réanimation.

L'hypoglycémie en réanimation augmente la mortalité. L'hypoglycémie sévère et prolongée entraîne des lésions cérébrales irréversibles.

## II - PERSONNES CONCERNÉES

- IDE ;
- Médecins.

## III - PATIENTS CONCERNÉES

Ce protocole est à utiliser pour tout patient **ADULTE** de réanimation sauf :

- Absence d'abord veineux,
- Décision médicale.

## IV - DEFINITIONS

L'objectif glycémique en réanimation est une **glycémie capillaire comprise entre 1 et 1,4 g/l** (5,5 - 7,5 mmol/l).

L'hyperglycémie est définie par une glycémie capillaire supérieure à 1,8 g/l (10 mmol/l).

L'hypoglycémie est définie par une glycémie capillaire inférieure à 0,7 g/l (3,8 mmol/l), sévère à 0,4 g/l (2,2 mmol/l).

REFERENCE : <b>UF3700/07.b</b>	TITRE : <b>INSULINOTHERAPIE IVSE EN REANIMATION</b>	
Document organisationnel : <input type="checkbox"/> Document opérationnel : <input checked="" type="checkbox"/>	SECTEUR EMETTEUR :	Page :2/2
	<b>REANIMATION POLYVALENTE</b>	Date d'émission : 22/02/2016 Date de révision : 06/04/2022

En cas de doute sur la valeur de la glycémie capillaire, il faut réaliser un prélèvement sanguin (artériel > veineux), la valeur de référence étant celle pratiquée au laboratoire.

## V - DESCRIPTION DU PROTOCOLE

- Glycémie capillaire horaire, puis par deux heures si 3 glycémies capillaires successives dans l'objectif ; reprendre les glycémies capillaires horaire si une glycémie en dehors de l'objectif ;
- Introduction de l'insulinothérapie IVSE si deux glycémies capillaires supérieures à 1,4 g/l ;
- Novonorm® (ou Humalog® ou Apidra®) IVSE : dilution dans du sérum salé isotonique : 50 UI dans 50 ml ; durée de vie de 24 heures maximum après préparation ;
- **Débuter à la posologie de 1 UI/h.**

### Adaptation de la posologie :

- Selon les glycémies capillaires horaires :

Glycémie capillaire	Adaptation de la posologie (en UI/h)
< 0,4 g/l	STOP IVSE + 2 amp de G30% et contrôle toutes les 15 min jusqu'à > 1 g/l
0,4 - 0,5 g/l	STOP IVSE + 1 amp G30% et contrôle toutes les 15 min jusqu'à > 1 g/l
0,5 - 0,7 g/l	STOP IVSE
0,7 - 1 g/l	- 1 UI/h
1 - 1,4 g/l	<b>Même posologie</b>
1,4 - 1,6 g/l	+ 0,5 UI/h
1,6 - 2 g/l	+ 1 UI/h
2 - 2,5 g/l	+ 1,5 UI/h
2,5 - 3 g/l	+ 2 UI/h
3 - 3,5 g/l	+ 2,5 UI/h
3,5 - 4 g/l	+ 3 UI/h et cétonémie
> 4 g/l	APPEL et cétonémie

- Si glycémie capillaire par 15 min (hypoglycémie) : noter l'heure et la valeur de la glycémie capillaire dans la case libre en bas à droite de la feuille de surveillance.
- Si 3 glycémies capillaires successives à la baisse, ne pas augmenter la posologie.
- **Ne pas dépasser 10 UI/h sauf prescription médicale.**
- Si départ du service pour bloc opératoire - TDM - IRM : arrêt de l'insulinothérapie IVSE et reprendre au début du protocole au retour dans le service (1 UI/h).
- Si arrêt de la nutrition entérale : diminuer la posologie par 2 et contrôle de la glycémie une heure plus tard.